

Mémoire santé

Elections régionales de juin 2009

Introduction

Un mémoire est une note destinée à rappeler ou à se rappeler certains points essentiels d'une thématique. La présente note ne fait pas exception. Dans la perspective des élections régionales de juin 2009, quelques acteurs médicaux du secteur sans-abri ont voulu présenter des thèmes importants de la problématique médicale pour les habitants de la rue. Ce texte se veut un point de départ pour une discussion entre le monde politique et les acteurs de terrain.

Les associations signataires

La Fontaine, Centre d'hygiène, d'accueil et de soins infirmiers pour personnes sans-abri
Antoine D'Hoop 02/510.09.10

Diogenes, Service de rencontre, de soutien et d'orientation des habitants de la rue
Laurent Demoulin 02/502.19.35

Infirmiers de rue, Soins infirmiers, prévention, orientation et accompagnement des personnes sans-abri
Emilie Meessen 0477/48.31.50

Médecins du Monde, Consultations d'accès aux soins de santé
Frank Vanbiervliet 02/513.25.79

Cellule mobile du SMES-B, Equipe de psychiatrie mobile travaillant avec des professionnels en contact avec une population précarisée et présentant des troubles de santé mentale.
Jenny Krabbe 02/502.69.49

Santé mentale : des alternatives à l'accompagnement en ambulatoire

Constat : Il n'y a pas ou trop peu d'intermédiaires et de relais entre l'hospitalisation et la prise en charge autonome avec suivi en ambulatoire, pour les patients psychiatriques. Le résultat est qu'un certain nombre de patients se retrouve à la rue faute d'une prise en charge adaptée.

Recommandation : Développer et soutenir d'avantage les alternatives à l'accompagnement ambulatoire : appartements supervisés, familles d'accueil,...

Pour les patients psychiatriques qui ne sont pas hospitalisés, mais vivent dans un cadre stable, il est préférable d'assurer un suivi rapproché, afin d'éviter une détérioration de la situation.

Références :

http://sans-abri.typepad.fr/conference_de_consensus/files/conference_de_consensus_fiche_2.pdf

<http://www.dhcarenetworks.org.uk/IndependentLivingChoices/Housing/Topics/browse/Homelessness/?parent=980&child=2667>

Assuétudes : alcool : plus de possibilités d'un accompagnement adapté

Constat : L'alcool constitue un problème physique, psychique et social majeur pour le public vivant dans la rue. Faute de possibilités adaptées, un certain nombre de personnes vivant à la rue et les travailleurs qui les accompagnent se découragent dans leur recherche d'une solution ou d'une amélioration.

Recommandations : Développer des alternatives pour l'accompagnement, le suivi et le traitement des personnes vivant en rue avec un problème d'alcool. Ces alternatives doivent être adaptées à ce public.

Il faut entamer une réflexion et un débat sur les politiques de prévention à mener, notamment en termes de disponibilité, accessibilité et prix des boissons alcoolisées.

Références :

http://sans-abri.typepad.fr/conference_de_consensus/files/conference_de_consensus_fiche_2.pdf

http://www.webzinemaker.com/admi/m6/page.php3?num_web=42627&rubr=2&id=353902

Dentisterie : remboursement des prothèses

Constat : Les personnes vivant en précarité ont souvent, du fait de leur mode de vie, de gros problèmes dentaires. Quand la mastication n'est plus assurée correctement, le problème dentaire se double d'un problème digestif et alimentaire. Les prothèses dentaires ne sont pas accessibles à ceux qui en ont le plus besoin, faute d'un remboursement adéquat.

Recommandation : Autoriser les remboursements de prothèses, éventuellement sous contrôle ou même prescription exclusive d'un médecin de la mutuelle ou du CPAS.

Références :

http://sans-abri.typepad.fr/conference_de_consensus/files/conference_de_consensus_fiche_2.pdf

<http://74.125.77.132/search?q=cache:Mo8AN3duf9YJ:infodoc.inserm.fr/inserm/ethique.nsf/937238520af658aec125704b002bded2/90689f3545490804c12570a50051519a%3FOpenDocument+dentaires+sans+abri&cd=1&hl=fr&ct=clnk&gl=be>

Continuité des soins : développer un réseau de médecine générale accessible

Constats : Les maisons médicales sont une bonne solution pour l'accès aux soins pour les plus démunis. Elles offrent une solution au niveau financier (système du forfait) et des possibilités d'accompagnement plus large. En outre, un grand nombre de médecins généralistes se montrent disposés à recevoir des patients précarisés, même pro deo.

Souvent des patients sortent de l'hôpital sans que le suivi des soins à domicile, la mise en place de l'aide médicale urgente ou même parfois la prise de médicaments n'ait été assurés.

Recommandations : Développer le réseau de médecine générale (médecins généralistes travaillant en maison médicale ou non) accessible à tous.
Installer les bureaux du service de soins à domicile au sein de l'hôpital, développer le service social de l'hôpital.

Référence : <http://www.maisonmedicale.org/IMG/pdf/art27.pdf>

Accès aux médicaments : la gratuité doit être possible

Constat : Dans un certain nombre de cas, les médicaments ne sont pas accessibles financièrement.

Recommandation : Dans certaines circonstances, la gratuité des médicaments devrait pouvoir être assurée.